

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 230 pris en Conseil d'administration.

n° 230

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1938

Numéro JO

n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro

31 mars 1938

TEXTE INTÉGRAL

Une parcelle de terrain du domaine privé de l'Etat d'une superficie de 2.757m²,50, faisant partie du lot n° 178 du plateau du Serpent, à Djibouti, telle au surplus, qu'elle est déterminée au plan n° F. 11/1 annexé au présent arrêté, est affectée au Service météorologique pour la construction d'un bâtiment destiné aux bureaux du Service météorologique et au logement du chef de la station, de ses dépendances, ainsi qu'à l'installation d'appareils nécessaires à ce service. Dans les huit jours de la date du présent arrêté, le receveur des Domaines fera remise du terrain susvisé au chef du Service météorologique en présence du chef du Service des travaux publics qui procédera au bornage. De ces opérations, il sera adressé procès-verbal, lequel comportera notamment évaluation de la valeur du terrain affecté et détermination de ses limites.